

Récompenses de l'AVPU

Label « Eco-propre » : une 2^{ème} étoile pour Montigny-lès-Metz

Dernièrement, la Ville de Montigny-lès-Metz a été récompensée par l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU), avec une 2^{ème} étoile à son label « Eco-propre », valorisant son engagement pour améliorer durablement la propreté de ses espaces publics.



Propreté & développement durable, fils conducteurs

Cette 2^{ème} étoile décernée à la Ville de Montigny-lès-Metz par l'AVPU souligne la volonté de la municipalité d'améliorer durablement la propreté de ses espaces publics.

En 2018, la Ville avait obtenu la 1^{ère} étoile du Label « Eco-propre », ainsi que deux trophées : le trophée « communication », pour la valorisation du label et le trophée « équipement » pour le dispositif innovant des cendriers de sol installés en octobre dernier.

- Ces récompenses représentent l'aboutissement du travail des agents du service propreté, et entrent en résonance avec les démarches entreprises par la Ville en faveur de la propreté et de l'environnement.
- Pour mémoire, sur le territoire montignien : 71 bornes Toutounets, 324 poubelles à disposition, 4 cendriers de sol (dont 6 en cours d'installation) !

2019

la 2^e étoile du label
écO
propre**
est décernée à la Ville de
Montigny-lès-Metz



Le label « Eco-propre » de l'AVPU

Créé en 2016, il se décline en 5 étoiles et valorise, au fil de ces étoiles, les moyens mis en œuvre pour diminuer le niveau de salissure (équipements, médiation, sensibilisation, coercition, etc.) par une amélioration durable des comportements des usagers sur l'espace public.

Ces 5 étoiles fonctionnent comme des paliers progressifs, par lesquels les institutions doivent obligatoirement passer pour continuer leur ascension dans le label.

Lors de la cérémonie AVPU de 2019, 71 collectivités bénéficient du label « Eco-propre » et 4 villes ont obtenu la labellisation 2 étoiles : Montigny-lès-Metz, Dreux, Marjevols, Villefranche-sur-Saône.

En 2020, la Ville de Montigny-lès-Metz ambitionne d'obtenir la 3^{ème} étoile, au regard des actions qu'elle met en place pour éduquer les comportements citoyens à la propreté, ainsi que des initiatives prises par la municipalité pour préserver l'environnement et améliorer toujours, la qualité du cadre de vie montignien.

L'AVPU en quelques mots

Créée en 2010 à l'initiative d'une vingtaine de villes, l'AVPU regroupe aujourd'hui quelque 140 collectivités. Des villes belges et suisses adhèrent également à l'AVPU.

En 2016, l'AVPU a créé le label «Ville Eco-propre» et les Trophées de la propreté urbaine qui valorisent les collectivités qui s'engagent dans une démarche d'amélioration durable de la propreté urbaine.

Contact presse

Emilien CUNAT

03.87.55.74.25

emilien.cunat@montigny-les-metz.fr